

RÈGLEMENT GRAPHIQUE SAINT-AMANT-TALLENDE



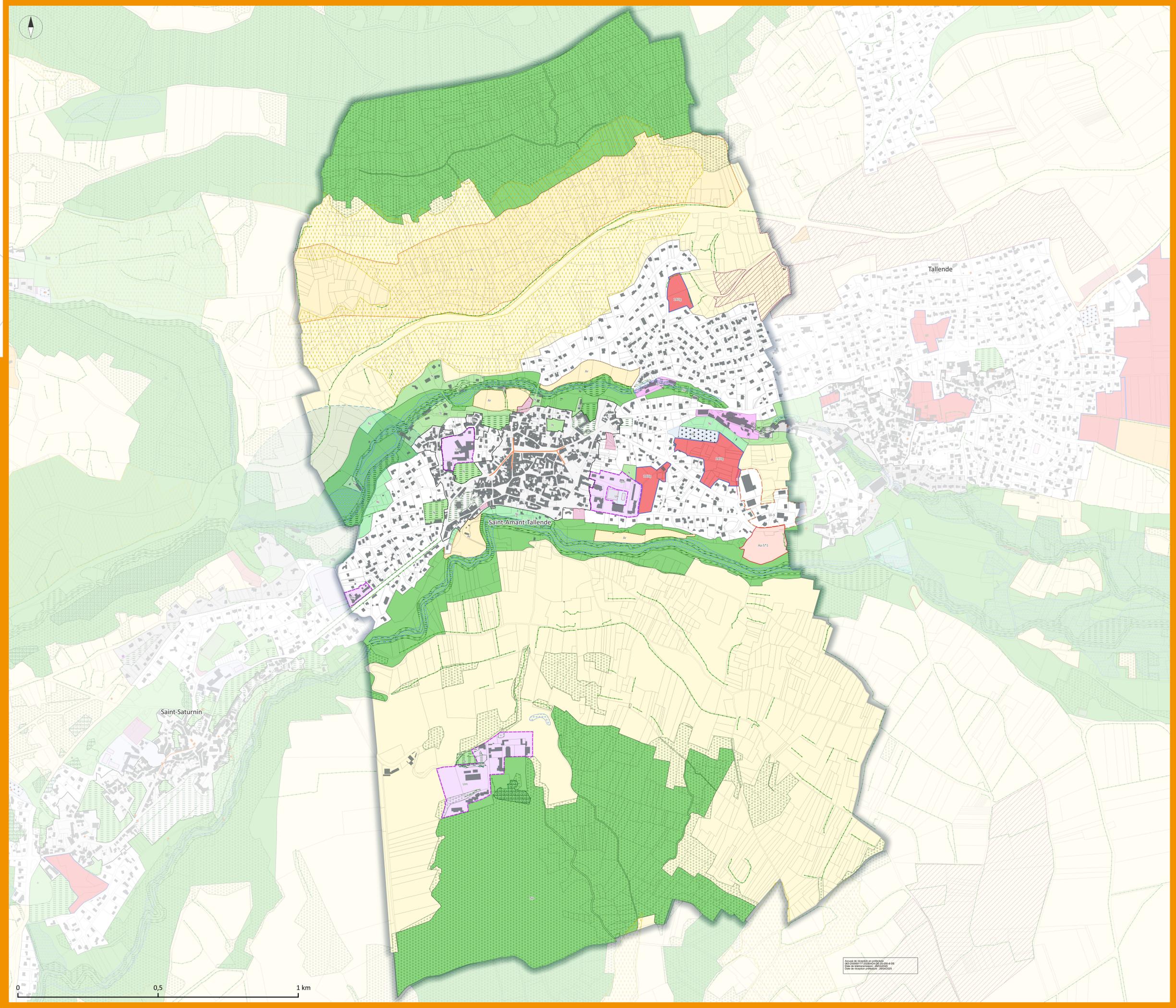
Version arrêtée du 24/04/2025
Échelle : 4300

**4-1
ARR**

- Habillage**
- Parcelle cadastrale
 - Bâtiment
 - Terrain de sport
 - Cimetière
- Inscriptions graphiques**
- Haie (à préserver, à compléter ou à créer)
 - Linéaire commercial
 - Pelouse sèche
 - Zone humide
 - Périmètre de protection des plans d'eau
 - Patrimoine végétal et paysage
 - Bois et bosquets
 - Emplacement boisé classé (EBC)
 - Zone d'intérêt viticole
 - STECAL
 - Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Emplacement réservé (aménagement/équipements)**
- Emplacement réservé (aménagement/équipements)
- Zonage**
- Zone urbaine de centre bourg
 - Zone urbaine d'équipement
 - Zone urbaine d'habitat
 - Zone urbaine sensible
 - Zone d'activité
 - Zone urbaine mixte
 - Zone de restructuration et de renouvellement urbain
 - Zone à urbaniser
 - Zone agricole
 - Activité existante isolée
 - Zone de reconquête agricole
 - Zone naturelle
 - Zone de jardins
 - Zone naturelle protégée

Libellé	Dénomination
U10g	Zone à urbaniser pour l'habitat
A	Zone agricole
Aa-S*1	Activité existante isolée
Ar	Zone de reconquête agricole
N	Zone naturelle
Nj	Zone de jardins
Np	Zone naturelle protégée
Uc	Zone urbaine de centre-bourg
Ue	Zone urbaine d'équipement
Ug	Zone urbaine d'habitat
Ua.1	Zone d'activités en tissu urbain
Um	Zone urbaine mixte
Ur	Zone de restructuration et de renouvellement urbain
Us-1	Zone urbaine sensible soumise à un risque

N°	Libellé	Destination	Surface m²
1	ER - Elargissement de l'impasse de la Chapelle	Aménagements / Équipements	217
2	ER - Parking	Aménagements / Équipements	361
3	ER - Parking	Aménagements / Équipements	1506
4	ER - Parking	Aménagements / Équipements	1583
5	ER - Parking	Aménagements / Équipements	1723



Accès de voirie et paysage
Date de mise à jour : 2014/2015
Plan de zonage graphique - PLU